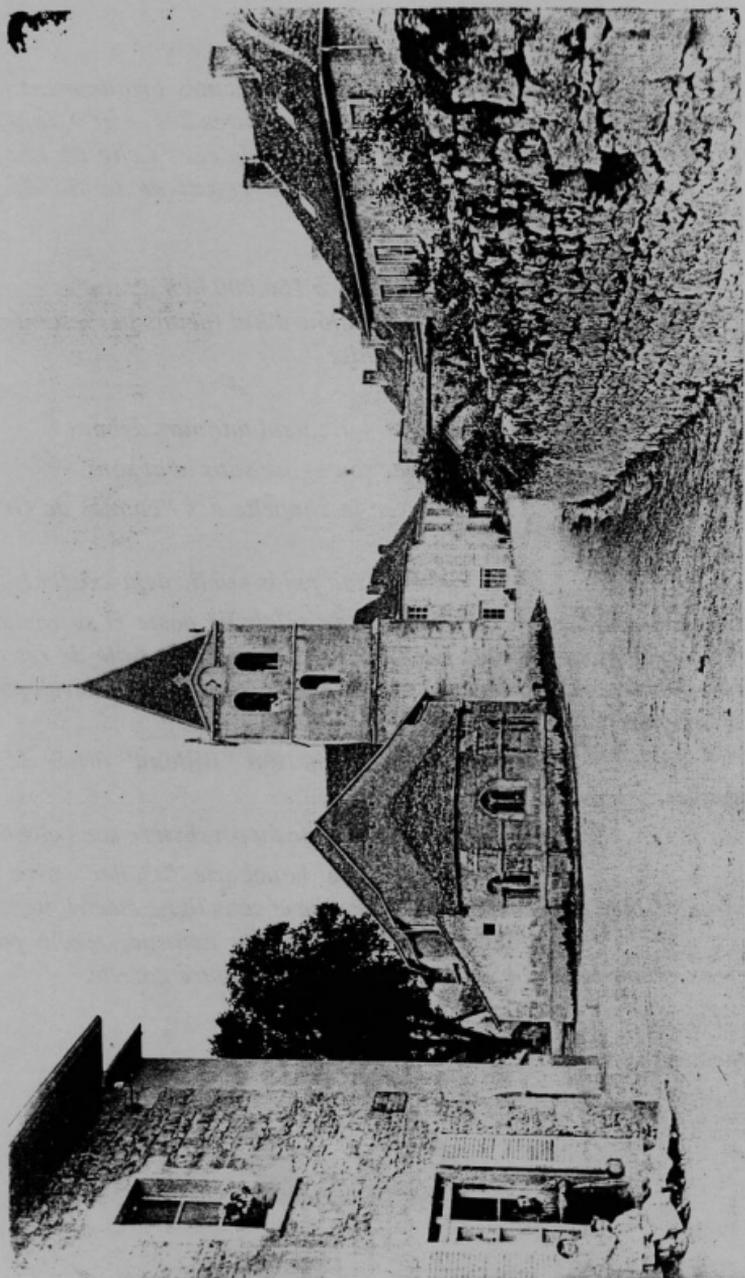


E
C
H
O
S
D
E
L
H
U
I
S



Eglise de Lhuis

En admirant les tableaux exécutés brillamment par les enfants des écoles, pour l'exposition de peintures des 8 et 9 Juin, l'idée nous est venue d'illustrer la page de garde de cet "Echo de Lhuis" de l'été, par cette photo datant approximativement de la fin du siècle dernier ou du début de celui-ci.

*Entre LHUIS il y a 160.000.000 d'années et
LHUIS aujourd'hui (peints par les enfants)
ce sera LHUIS hier*

- ✍ avec son tilleul toujours debout*
- ✍ avec son église sans abat sons*
- ✍ avec la chapelle des "comtes de Groslée"*

encore présente

- ✍ avec son poids public déjà existant*
- ✍ avec son relais de poste et sa remise aux chevaux, remplacés depuis par la construction de la salle de restaurant et des chambres de l'hôtel Bonnard (préfigurant déjà le développement du tourisme)*

originales

- ✍ avec la maison "Billoud" ornée de portes*
- ✍ avec le mur du presbytère sans clochetons*
- ✍ sans la boucherie "Collet" avec ses 4 niveaux et, bien sûr sans éclairage public et sans ligne électrique.*

Cette photo semble peu connue, même par nos anciens et méritait bien un emplacement dans notre gazette.



LE MOT DU MAIRE



Des beaux jours qui se font désirer, ces vacances tant attendues que l'on tient enfer... Voici l'été ! Et l'été voit sa vie paisible s'animer, se rythmer, se colorer...

Mai et Juin, d'un week-end à l'autre, ont vu se succéder une cascade de manifestations artistiques.

Des animations musicales variées et de haute tenue, une exposition picturale qui a sorti de leur secret nos talents locaux, ce fut autant d'occasions données d'apprécier la vitalité et la créativité de nos associations et la permanence d'un bénévolat généreux, soucieux de donner la meilleure image possible de notre village, de notre commune.

C'est aussi le fondement de la démarche de ceux, et de celles surtout, conseillers municipaux, bénévoles passionnés, employés communaux, qui ont mené à bien le fleurissement apprécié car particulièrement réussi, et qui donne à notre petite cité un aspect encore plus riant, plus accueillant...

À tous ceux qui se sont avec cœur, impliqués dans ces actions, j'adresse des compliments sincères et admiratifs, et la profonde gratitude de toute notre collectivité.

Le 14 Juillet, fête nationale et républicaine, nous rassemblera autour de notre compagnie de Sapeurs-Pompiers, et avec notre fanfare, pour la traditionnelle retraite aux flambeaux...

Je vous invite à y participer nombreux, au côté de la municipalité, en témoignage de la reconnaissance que nous devons à leur indéfectible dévouement, et ce d'autant plus que le rassemblement de cette année nous offre l'occasion de rendre hommage à deux d'entre eux, qui furent, durant les dernières décennies, parmi les piliers de cette compagnie.

Nos soirées d'été sont souvent chaudes et animées, en particulier pour, et par, nos jeunes à qui elles permettent de se retrouver pour vivre ensemble leur jeunesse à la mode de notre époque.

.../...

Je souhaite que cela se passe le mieux du monde et à cette fin, je les invite à tenir compte de ces quelques conseils élémentaires et amicaux.

Si la nuit est à vous, pour vous amuser, n'oubliez pas que d'autres, jeunes ou moins jeunes, souhaitent pouvoir se reposer surtout s'ils travaillent le lendemain. Donc à minuit, rengez les décibels (molybètes, hifi, cris et rires...) Soyez discrets, silencieux...

Dans votre sympathique turbulence, sachez vous contrôler et respecter les lieux où vous évoluez, les biens que vous utilisez... Aidez-nous, par un effort régulier, à garder notre village propre et accueillant (Et si dans ce domaine, c'était les jeunes qui donnaient l'exemple ??)

Des lieux sont consacrés à la mémoire, au recueillement : église, monument aux morts, cimetière ; il est impératif que vous les respectiez strictement.

Mais par dessus tout, et j'attire particulièrement l'attention des familles sur ces problèmes qui ne peuvent plus, qui ne doivent plus, rester des tabous, prenez conscience des dangers spécifiques qui vous menacent : alcool, drogue, conduite dangereuse...

Soyez en conscience, soyez vigilants pour vous mêmes mais aussi pour vos copains et copines...

Il n'y a pas de pire drame que celui de jeunes vies saccagées ou détruites...

Pour toutes ces questions, nous souhaitons compter sur votre compréhension, votre sens des responsabilités et aussi sur l'exemple actif des plus "grands" d'entre vous.

Je dois vous rappeler qu'il serait du devoir de la municipalité, donc du maire, avec le concours de la gendarmerie, de mettre fin à tout débordement qui troublerait l'ordre public, mais je suis sûr que raison et bon sens l'emporteront et je compte sur vous pour cela. D'avance merci.

Notre commune a été le siège de deux débats publics sur la réforme du Service National, dont l'un animé entre autres personnalités, par Mme le Sous-Préfet.

.../...

Ils n'ont pas mobilisé les foules et je le regrette, car toute occasion d'insuffler un peu de vie à notre démocratie doit être saisie.

C'est pour cela que je vous incite vivement à répondre à l'enquête, lancée, par le P.A.B.A.T. sur le contrat global de développement du Bugny qui sollicite votre avis sur les priorités à retenir.

L'apogée des réjouissances estivales, dans notre canton, c'est la vogue du 15 Août à Lhuis. Le Comité des Fêtes nous a préparé un programme riche et varié qui vous est présenté dans ce bulletin.

J'en remercie les responsables et animateurs et je leur souhaite un plein succès toujours mérité.

Dans ce numéro, les pages municipales sont réservées à la présentation sommaire du budget communal.

Ainsi se poursuit notre effort d'information que ceux qui le veulent peuvent approfondir en assistant aux séances du Conseil Municipal où ils seront les bienvenus.

Je ne saurais terminer ces propos dont le fil conducteur est l'été, sans une pensée pour le monde agricole qui est en pleine campagne de récoltes qui, espérons-le, se feront dans les meilleures conditions possibles.

A toutes et tous, je souhaite un été plein de soleil, de joie et de bonheur.

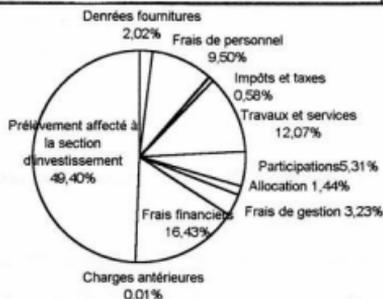
Le Maire,

Gérard DEGLISE

COMPTE ADMINISTRATIF 1995 COMMUNE DE LHUIS

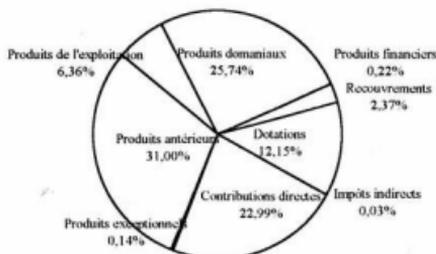
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellés	Voté
60	Denrées et fournitures (cantine, carburants, fournitures de bureau...)	104 990,00 F
61	Frais de personnel	493 477,00 F
62	Impôts et taxes	29 942,00 F
63	Travaux et services (bâtiments, voirie...)	626 987,00 F
64	Participations et contingents (aide sociale, charges intercommunales...)	276 018,00 F
65	Allocation-subventions	74 801,00 F
66	Frais de gestion générale	167 845,00 F
67	Frais financiers (intérêts d'emprunt)	853 301,00 F
82	Charges antérieures	740,00 F
83	Prélèvement affecté à la section d'investissement	2 566 170,00 F
TOTAL		5 194 271,00 F



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellés	Voté
70	Produits de l'exploitation (cantine, ordures ménagères...)	359 965,00 F
71	Produits domaniaux	1 457 787,00 F
72	Produits financiers	12 500,00 F
73	Recouvrements-Subventions	134 382,00 F
74	Dotations versées par l'état	688 301,00 F
75	Impôts indirects	1 700,00 F
77	Contributions directes	1 302 034,00 F
79	Produits exceptionnels	7 860,00 F
82	Produits antérieurs (excédent 1994)	1 699 171,00 F
TOTAL		5 663 700,00 F

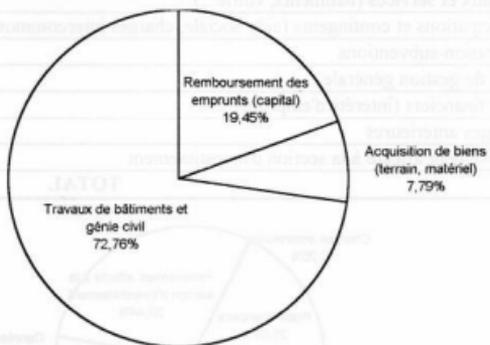


EXCEDENT DE CLÔTURE

469 429,00 F

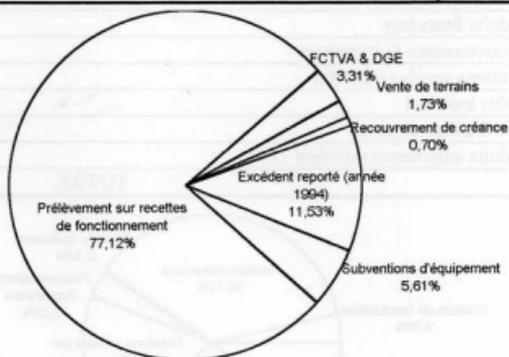
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellés	Voté
16	Remboursement des emprunts (capital)	686 056,00 F
21	Acquisition de biens (terrain, matériel)	274 951,00 F
23	Travaux de bâtiments et génie civil	2 566 747,00 F
TOTAL		3 527 754,00 F



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellés	Voté
6	Excédent reporté (année 1994)	383 610,00 F
10	Subventions d'équipement	186 695,00 F
11	Prélèvement sur recettes de fonctionnement	2 566 170,00 F
14	FCTVA & DGE	110 283,00 F
21	Vente de terrains	57 650,00 F
25	Recouvrement de créance	23 199,00 F
TOTAL		3 327 607,00 F



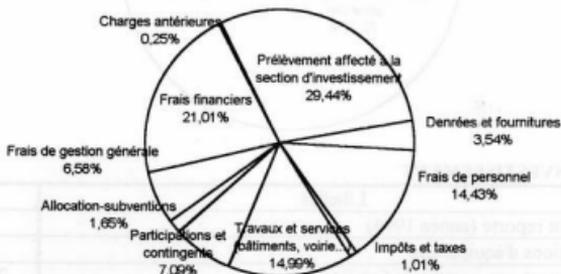
	DEFICIT	-200 147,00 F
--	----------------	----------------------

BALANCE GENERALE BUDGET 95: 469 429,00 F - 200 147 F = 269 282,00 F
--

BUDGET PRIMITIF 1996 COMMUNE DE LHUIS

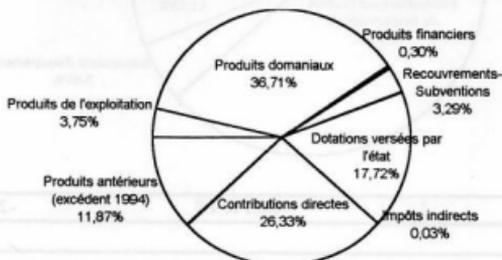
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellés	Voté
60	Denrées et fournitures (cantine, carburants, fournitures de bureau...)	140 000,00 F
61	Frais de personnel	570 000,00 F
62	Impôts et taxes	40 000,00 F
63	Travaux et services (bâtiments, voirie...)	592 000,00 F
64	Participations et contingents (aide sociale, charges intercommunales...)	280 000,00 F
65	Allocation-subventions	65 000,00 F
66	Frais de gestion générale	260 000,00 F
67	Frais financiers (intérêts d'emprunt)	830 000,00 F
82	Charges antérieures	10 000,00 F
83	Prélèvement affecté à la section d'investissement	1 163 000,00 F
TOTAL		3 950 000,00 F



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellés	Voté
70	Produits de l'exploitation (cantine, ordures ménagères...)	148 000,00 F
71	Produits domaniaux	1 450 000,00 F
72	Produits financiers	12 000,00 F
73	Recouvrements-Subventions	130 000,00 F
74	Dotations versées par l'état	700 000,00 F
75	Impôts indirects	1 000,00 F
77	Contributions directes	1 040 000,00 F
82	Produits antérieurs (excédent 1994)	469 000,00 F
TOTAL		3 950 000,00 F

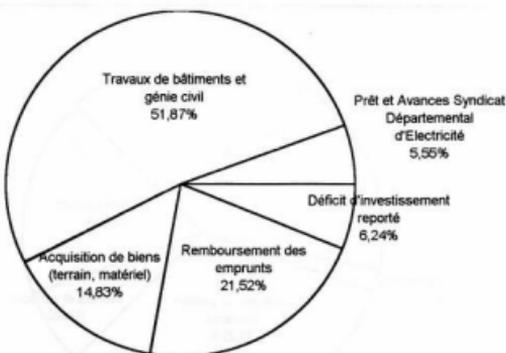


	BALANCE	0,00 F
--	----------------	---------------

BUDGET PRIMITIF 1996 COMMUNE DE LHUIS

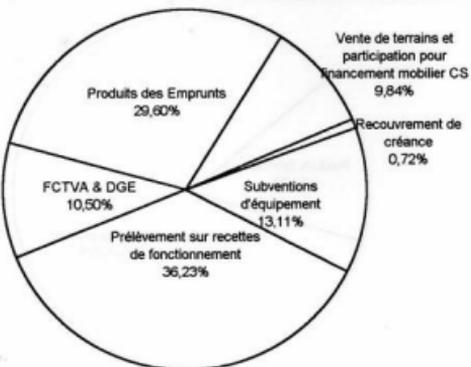
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellés	Voté
6	Déficit d'investissement reporté	200 200,00 F
16	Remboursement des emprunts	690 800,00 F
21	Acquisition de biens (terrain, matériel)	476 000,00 F
23	Travaux de bâtiments et génie civil	1 665 000,00 F
25	Prêt et Avances Syndicat Départemental d'Electricité	178 000,00 F
	TOTAL	3 210 000,00 F



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellés	Voté
10	Subventions d'équipement	420 750,00 F
11	Prélèvement sur recettes de fonctionnement	1 163 000,00 F
14	FCTVA & DGE	337 000,00 F
16	Produits des Emprunts	950 000,00 F
21	Vente de terrains et participation pour financement mobilier CS	316 000,00 F
21	Recouvrement de créance	23 250,00 F
	TOTAL	3 210 000,00 F

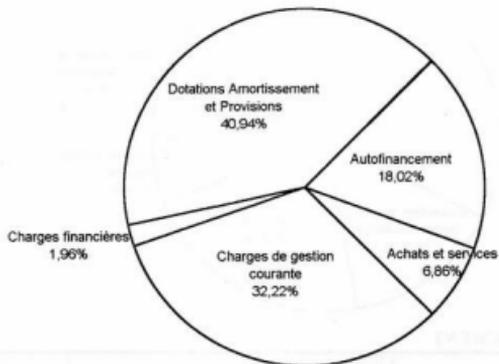


	BALANCE	0,00 F
--	----------------	---------------

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

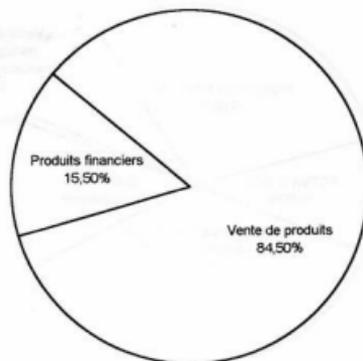
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellés	Voté
60.61.69	Achats et services	235 000,00 F
65	Charges de gestion courante	40 800,00 F
66	Charges financières	30 000,00 F
68	Dotations Amortissement et Provisions	34 500,00 F
6	Autofinancement	85 500,00 F
	TOTAL	425 800,00 F



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellés	Voté
70	Vente de produits	359 800,00 F
76	Produits financiers	66 000,00 F
	TOTAL	425 800,00 F

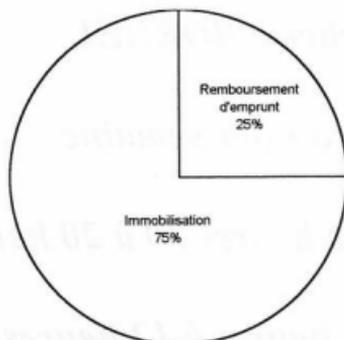


	BALANCE	0,00 F
--	----------------	---------------

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

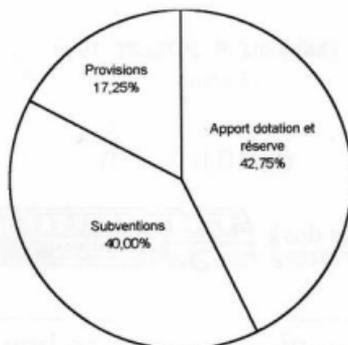
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellés	Voté
16	Remboursement d'emprunt	50 000,00 F
21	Immobilisation	150 000,00 F
	TOTAL	200 000,00 F



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellés	Voté
10	Apport dotation et réserve	85 500,00 F
13	Subventions	80 000,00 F
15	Provisions	34 500,00 F
	TOTAL	200 000,00 F



	BALANCE	0,00 F
--	----------------	---------------

PRESENCE D'UN POINT BOUCHERIE

ENTREE SALLE POLYVALENTE

Boucherie BORGEL

deux fois par semaine

MARDI de 16 heures 30 à 20 heures

JEUDI de 8 heures à 12 heures 30

Le **RELAIS FAMILLES** t'invite

VENDREDI 5 JUILLET 1996
à LHUIS

de 10 h à 17 h

autour du (bus des jeunes)  de l'Ain

Viens faire connaissance avec ce lieu itinérant
d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation.
Viens faire connaître tes envies et tes projets

Bus des Jeunes et Relais Familles,
partenaires engagés pour une action régulière auprès des jeunes
du District Rhône-Chartreuse de Portes

ATTENTION AUX FEUX...

L'incinération de végétaux sur pied est interdite à moins de 400 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements, landes, maquis et étangs. La destruction, l'incinération, l'écobuage des chaumes, pailles, déchets de récoltes laissés sur place sont interdits sur le territoire de la commune. Il est interdit à toutes personnes de porter ou d'allumer des feux à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois et des forêts, plantations, reboisements.

Les feux ne pourront être allumés qu'entre le levé du jour et 17 heures. Vérification sera faite par toute personne ayant, sous son entière responsabilité, allumé le feu, que celui-ci sera éteint au coucher du soleil. Cette personne devra être présente ou se faire représenter durant l'opération d'incinération : elle devra disposer sur place de moyens en personnel et matériel nécessaires à enrayer tout incendie échappant à son contrôle.

Rappel du règlement sanitaire, départemental :

(article 84 et 99-9). Le brûlage à l'air libre des déchets de ménage et déchets de toutes catégories (hospitaliers, établissements...) est interdit.

... ET AU BRUIT

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses... ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables de 8 à 12 heures et de 14 heures à 19 heures 30 ; les samedis de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures ; les dimanches et jours fériés de 10 à 12 heures.

PAROISSE DE LHUIS

Depuis la parution du dernier bulletin municipal, on peut donner les informations suivantes :

- Une réflexion commune avec la Municipalité et les Responsables des Monuments Historiques, au sujet de la restauration de notre belle église romane, est en projet.

- Une nouvelle méthode de catéchèse, intitulée "Trésor de la Foi", a été mise en place pour les enfants du CE 2, au début de l'année scolaire 95-96. A la prochaine rentrée, cette méthode sera étendue aux enfants des Cours Moyens.

- Une assemblée générale des paroisses se tiendra le jeudi 12 septembre, à 20 h 30 à la salle municipale de Lhuis. Elle désignera un "conseil pastoral" pour les paroisses de Lompnaz, Marchamp, Innimont, Grosliée et Lhuis.

Abbé Louis Brun,
curé de Lhuis.



MILLE
CHŒURS
POUR UN
REGARD

Diplôme d'Honneur

N° : 4

"Mille chœurs pour un regard"

22-23-24 Mars 1996

AFRP



ASSOCIATION FRANÇAISE
RETINITIS PIGMENTOSA
16, A. DE NAUROUZE BP 6
51771 COLOMERS CEDEX

61.30.20.50

1995 01 08 01 0

LA CHORALE DE LHUIS

a participé au concert organisé à

BRANGUES

lors de la première édition de "mille chœurs pour un regard" l'événement culturel pour vaincre les maladies de la vue
placé sous le haut patronage du ministère de la culture et du ministère de la santé

Par le Ministère
de la culture

Pl. Nouvel - Paris

Philippe Dinde-Bucq
Ministre

Par l'Association Française
Retinitis Pigmentosa

Jean-Lucques Trépoignant
Président

Le bilan 1996 : 1150 chorales mobilisées
430 concerts en France
30 000 choristes unis

la chorale
en concert



Au cours de l'année 1995 les Pompiers du Centre de Secours de LHUIS ont effectué 178 sorties qui se répartissent comme suit:

Incendies: autres feux 2, feux de broussailles 4, feu de cave 1, feux de cheminée 7, feux de décharge 4, feux d'habitation 2, feux de voiture 2, total 22.

Accidents de la circulation: Autres accidents 7, accidents voie publique simples 5, accidents avec désincarcération 9, total 21.

Secours à victimes: autres blessés 9, blessé par arme 1, blessés divers 12, blessé voie publique 1, menace de défenestration 1, victimes fonctions vitales à domicile 33, malaise voie publique 2, noyade 1, jonctions victimes 3, total 63.

Dans cette rubrique le GRIMP est intervenu à 6 reprises.

Sorties diverses: sauvetage d'animaux 2, assèchements d'appartement 2, autres opérations diverses 6, épuisement locaux 1, ascenseur bloqué 1, destructions d'insectes 56, total 68.

Fuite de produit hydrocarbure 1.

Fausse alerte 1, Sorties sans intervention 2.

Manoeuvres: Nous avons effectué 12 manoeuvres dont une de nuit avec la participation du Centre de Secours Principal de BELLEY.

Recrutement: Au début de l'année dernière nous avons eu le plaisir d'accueillir 4 nouveaux Sapeurs Pompiers: Franck BARBUT, Sébastien GARIN, Ludovic BESCROLLONGES et Dominique BOITTE, ce qui nous a permis de maintenir notre effectif suite à la démission de Thierry SUBIT, de l'arrêt pour raison de santé de Pierre GUIFFRAY et de la cessation d'activité de Michel PLANTIN et Yves VUILLEROD atteints par la limite d'âge.

Ces quatre nouveaux Pompiers ont passé les deux premiers niveaux en secourisme AFPS et CFAFSE, trois ont suivi le stage de base en attendant le Secours routier.

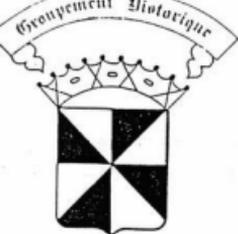
Notre médecin Capitaine, le Docteur PERROUD a passé les niveaux IMP1 et IMP2 dans la spécialité GRIMP (groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux) deux médecins seulement possèdent cette qualification dans le département. Xavier BYSZINSKI a passé le niveau IMP1 en attendant de passer l'IMP2.

Du point de vue équipement l'Amicale a financé entièrement l'achat d'un treillis par pompier soit 25 000 francs et une participation de 12 000 francs sur l'achat des nouveaux casques.

Au cours de l'année chaque pompier s'est vu doté d'un Bip fourni par la Direction Départementale, appareils personnalisés, ce qui constitue un grand progrès lors des alertes.

Espérant que ce compte rendu bien que succinct vous permettra de vous faire une idée de nos activités, je vous prie de croire à mes sentiments dévoués.

LT. E. BUISSON



du
Canton de Lhuis

En ce début d'année 1996, à l'Assemblée générale, les membres du G H C L ont manifesté leur soutien au projet de restauration du mausolée du Colonel Louis GUIGARD. Les façades de ce monument seront ravalées en juillet par un artisan marbrier. Une biographie retracera la vie de ce Colonel d'Empire, ancien Maire de LHUIS de 1827 à 1853.

D'autre part, le succès de l'exposition sur l'habitat rural en BUGEY-SUD nous fait sortir de notre Canton.

Cette exposition sera présentée au château de CHAZEY SUR AIN, lors des journées portes ouvertes des monuments historiques qui se dérouleront les 14 et 15 septembre 1996. Pour un mois, en octobre, nous irons installer notre expo à la médiathèque d'AMBERIEU EN BUGEY.

On peut aussi souligner l'approbation du fondu-enchaîné des diapositives sur l'historique du RHONE, c'est à dire vu à LAGNIEU, LOYETTES et les AVENIERES.

Nos conférences se sont auditionnées à LHUIS et SAINT-BENOIT. Une causerie sur les anciens métiers : les charrons, se partagera la journée avec le machon "châtaignes-vin doux" à la Manissière, au cours de la 2ème quinzaine d'octobre. Cette journée traditionnelle clôturera l'année 1996.

Le Président J. PEYSSON





SOU DES ECOLES

DE LHUIS

=====

Les activités prévues en début d'année scolaire ont pu être réalisées :

- sorties USEP (sauf pour la petite section de maternelle)
 - sorties poney pour les CP et CE1
 - classe verte à Giron pour les CE2 et les CM
 - sorties ski (deux sur quatre vu le manque d'enneigement)
 - deux sorties à but éducatif pour les CE2 et les CM (sécurité routière, visite du mémorial d'Izieu)
 - voyage scolaire prévu fin Juin au chalet Jean Massé dans le Valromey pour les deux petites classes.
- Tous les déplacements s'effectuent en car et les frais entraînant ces sorties sont financés par le Sou des écoles.

"Un petit plus", le bureau du Sou des Ecoles a été heureux de pouvoir offrir aux enfants

- une sortie au cirque Pinder à Ambérieu pour toutes les classes.
- Achat de matériel de gym et de matériel de musique pour la maternelle.
- Achat d'une radio cassette, CD pour la classe CP et CE1.

Pour information ; plusieurs élèves de l'école de Lhuis, ont participé au tournoi de Foot organisé par le sou des écoles de Serrières-de-Briord, une équipe est allée en finale, et, a rapporté une coupe. Bravo à tous.

Le bureau du Sou des Ecoles souhaite bonnes vacances aux enseignants, aux enfants et aux parents.

La responsable

J. Bonnard

LE CLUB DES JEUNES

ORGANISE

UNE JOURNEE TARTES AU FOUR

LES 6 et 7 JUILLET

POINT DE VENTE VERS LA SALLE POLYVALENTE

RESERVEZ LEUR UN BON ACCUEIL



Notre club a fêté ses dix ans le Samedi 25 Mai 96. Ce fut grâce à votre présence un réel succès. Le spectacle fut assuré par la troupe de Rino BALDI, les ballets de Dominique GUIGARD et l'orchestre de Jazz des "JEUNES TALENTS".

La fête est finie. Alors prenons rendez-vous pour les vingt ans.

L'école de tennis a repris depuis le mois d'Avril pour les plus jeunes. Nos équipes féminine et masculine ont fini leur championnat avec des résultats divers, mais quoi qu'il en soit, elles ont porté haut et fort les couleurs du club.

Les beaux jours arrivent à grands pas, nous espérons vous voir sur les courts. Un stage aura lieu du 22 au 26 Juillet animé par Valérie notre fidèle monitrice. Notre tournoi intérieur se déroulera les 24, 25, 31 Août et 1^{er} Septembre.

N'hésitez pas à nous rejoindre afin que nous puissions ensemble, faire du tennis club, un lieu de rencontre et d'amitié, ou chacun se sentira à l'aise, qu'il soit sportif assidu ou débutant.

La vie d'une association c'est aussi une équipe de bénévoles, qui gère au mieux le quotidien, croyez que sans leur action, le bon fonctionnement du club ne pourrait pas être assuré, aussi j'adresse un grand merci à tous.

Je vous souhaite de bonnes vacances.

A bientôt sur les courts.

Le président.
Gérard BUISSON

AMICALE "DETENTE ET LOISIRS"

Que vous dire de notre Amicale ? vous le savez : "Les peuples heureux n'ont pas d'histoire" et c'est sans doute pour cela que nous n'avons pas d'informations extraordinaires à vous communiquer.

Pourtant, dans notre local de l'immeuble de l'Ecole enfantine, nos rencontres continuent régulièrement et agréablement. Suivant les disponibilités de chacun nous nous retrouvons entre douze et vingt le mercredi après-midi pour cultiver l'amitié, en causant, en jouant, et aussi en dégustant les pâtisseries qui permettent de se passer des nouvelles recettes. Et même deux fois, pendant la saison d'hiver, nous avons partagé un repas de midi menu gastronomique.

Au mois d'avril un voyage, organisé à l'initiative de Mme FAURE, a permis à onze d'entre nous de faire un agréable circuit d'une journée, jusque dans la Drôme près de Pierrelatte, dans un parc à la faune et la flore tropicales appelé "LA FERME AUX CROCODILES" où vivent plus de 300 de ces charmants reptiles !!! Ce circuit a également permis aux voyageurs de profiter de la visite du célèbre château de Grignan, évoquant le souvenir de notre grande épistolière Mme de Sévigné.

Une fois encore, nous redisons que l'Amicale est ouverte à tous ceux qui le désirent, sans limite d'âge (en amont et en aval) et sans obligation de régularité. Les joueurs de belote sont spécialement bien accueillis, car ils se font rares dans le groupe ... il manque souvent ... le quatrième.

Pendant les vacances, il y aura relâche pour les réunions.

Fermeture le MERCREDI 17 JUILLET. Ouverture le MERCREDI 11 SEPTEMBRE.

AVIS POUR LES LECTEURS. Madame CHOLLIER, responsable de la bibliothèque, fait savoir que les dates de fermeture de la bibliothèque sont les mêmes que celles de l'Amicale.



Association PIERRES et PAYSAGE du PAYS de LHUIS

L'Assemblée Générale de "Pierres et Paysages du Pays de Lhuis" a eu lieu le SAMEDI 4 MAI 1996.

Après le rapport des activités 94-95 qui concernait l'aide à la restauration d'un bâtiment dans un groupement de maisons traditionnelles, à Groslée, les projets pour l'année 96 ont été évoqués.

La côteière comprise entre Lhuis et Groslée où l'habitat a été bien conservé nous a paru intéressante, malheureusement plusieurs maisons s'effondrent et il est désolant de voir disparaître peu à peu une architecture bien représentative d'une société rurale ancienne.

C'est la raison pour laquelle nous avons recensé quelques urgences telles que les ensembles d'habitations et granges aux hameaux d'Ansolin, de Pont Bancet, de Petit Vareppe...

De l'avis même de certains représentants de la Direction des Affaires Culturelles, les villages de Lhuis, de Groslée et leurs hameaux sont d'excellents exemples "d'habitat cohérent" qu'il serait dommage de délaisser.

Nous pensons plus tard, étendre notre action jusqu'à Montagnieu, village de vignoble où se trouvent parmi les vignes, des "grangeons" ou "chapits", petites bâtisses construites par les vignerons, très caractéristiques et témoins d'un mode de vie rural.

Nous souhaiterions préserver ces bâtiments de la destruction qui les menacent et les faire connaître et apprécier.

Pour conclure le programme de nos activités nous pensons donner, avec l'accord de la famille Claudel et dans le cadre de la journée du Patrimoine, le Samedi 14 Septembre une sonnerie de trompes au Château de Groslée récemment restauré.

A la suite de l'Assemblée générale, nous avons écouté avec plaisir un concert donné par Véronique Riou et Christine Dubreuil, dans l'église de Groslée, puis la journée s'est terminée par un buffet servi dans la maison forte de Vareppe, dans une ambiance amicale.

Que tous nos partisans et sympathisants en soient remerciés au nom de l'Association.

L'Association "Pierres et Paysages du Pays de Lhuis" est d'ailleurs toujours prête à accueillir l'adhésion de ceux qui s'intéressent à son action en faveur des maisons anciennes.

Nicole DUCARROY - Présidente

CLOVIS, un FRANC qui nous est cher

Le présent a ses racines dans le passé.

* *L'histoire*, a dit Jacques AMYOT (humaniste français, né à Melun en 1513), *est le trésor de la vie humaine.* *

Etudier l'histoire c'est passer en revue les destinées successives des hommes réunis en société, avec tous les incidents matériels et moraux qui ont influé sur elle.

C'est pour ainsi dire traverser toutes les phases diverses de l'existence du fils d'Adam, suivre les spéculations de son esprit et les aspirations de son coeur.

AN 481

Les Visigoths s'emparent de la Provence. Arles devient la capitale de leur royaume.

CLOVIS, fils de Childéric, âgé de 15 ans, 5ème Roi de France.

Il est regardé comme le véritable fondateur de la monarchie des Francs (481-511).

AN 486

Victoire de CLOVIS à Soissons sur SYAGRIUS, gouverneur romain.

Fin de la domination romaine dans la Gaule.

AN 491

Les THURINGIENS, sous leur roi BASIN, sont vaincus et rendus tributaires par CLOVIS.

AN 496

Victoire de CLOVIS à TOLBIAC sur les ALEMANS. Il embrasse le christianisme à REIMS.

Le Pape ANASTASE lui donne le titre de * ROI TRES CHRETIEN *.

AN 497

La Bretagne passe sous la domination de CLOVIS.

AN 506

Les Bourguignons sont rendus tributaires par CLOVIS.

AN 507

Victoire de CLOVIS sur les Visigoths à VOUGLE, non loin de POITIERS. Le roi ALARIC II est tué.

L' Aquitaine passe sous la domination des Francs et TOULOUSE en devient la capitale.

AN 508

CLOVIS reçoit de l'Empereur ANASTASE le titre de Consul. Il se fait appeler AUGUSTE et établit sa résidence à PARIS.

AN 511

Mort de CLOVIS Roi des FRANCS.

Partage de ses états entre ses quatre fils:

CHILDEBERT 1er, THIERRY 1er, CLODOMIR et CLOTAIRE.



Association
Départementale
de l'Ain
pour le Don
d'Organes
et de Tissus humains

DONS D'ORGANES, DE TISSUS HUMAINS ET DE MOELLE OSSEUSE

ADOT 01 - Maison des Sociétés - Bureau 112 - Boulevard Joliot Curie - 01000 BOURG EN BRESSE - Tél. 74.23.58.40

Notre association ADOT 01 (ASSOCIATION POUR LE DON D'ORGANES ET DE TISSUS HUMAINS), régit par la loi de 1901, est un maillon de la chaîne nationale dont le siège est à PARIS. Nous sommes TOUS BENEVOLES.

Vous avez certainement tous entendu parler du DON D'ORGANES, DE TISSUS HUMAINS et également du DON DE MOELLE OSSEUSE. Le Professeur CABROL, le Professeur BARNARD, font partie des pionniers de la greffe.

Peut-être connaissez-vous moins le don de CORNEE. Et pourtant, la VUE ... Quel délice d'être voyant! Ces dons sont **GRATUITS**.

Contrairement aux affirmations qui peuvent parfois être faites, nous nous portons garants de cette gratuité, chez nous, en FRANCE.

Certains de ces dons peuvent être pratiqués de votre vivant (moëlle osseuse), d'autre en état de coma dépassé ou mort cérébrale (organes) ou dans un délai très court après la mort (cornée, tissus humains).

Tous renseignements peuvent être fournis, soit en écrivant à l'adresse indiquée, soit en téléphonant.

Il est important de ne pas confondre DON D'ORGANES et DON DU CORPS.

Le **DON D'ORGANES** est destiné à sauver des vies, **GRATUITEMENT**, nous le répétons, alors que le **DON DU CORPS, PAYANT**, permet à la science de faire des études et recherches après votre décès. Ce qui est complètement différent.

Par contre, l'un n'empêche pas l'autre, si tel est votre souhait.

Nous espérons vous faire prendre conscience que **DONNER SES ORGANES**, ne fait pas mourir pour autant, mais par contre peut permettre à de très grands malades, eux en attente de la MORT par manque d'organes à transplanter, de **REVIVRE NORMALEMENT** ou **PRESQUE**. La seule contrainte d'un greffé est de prendre à vie un médicament anti-rejet.

On a toujours tendance à penser que cela ne nous concerne pas.

L'indifférence ... Mais peut-être demain, votre enfant, vos parents, vos proches, auront-ils besoin d'une greffe, quelle qu'elle soit ? Alors là, vous vous désolerez d'attendre que quelqu'un d'autre se décide à franchir le pas de **DONNER** ses organes ou sa moëlle osseuse. Vous réaliserez que l'**INDIFFERENCE** vous jette dans la désolation, dans le stress de l'attente d'un donneur potentiel, et vous comprendrez votre erreur d'être resté passif.

Il est important de préciser que le **DON D'ORGANES** est **ANONYME**. Vous ne connaîtrez jamais votre **RECEVEUR**, ou votre **DONNEUR**.

Merci de réfléchir à notre message, et nous espérons vos adhésions nombreuses.

VOUS POUVEZ SAUVER PLUSIEURS VIES PAR LE DON D'ORGANES.

FEVRIER 1906

Monsieur le Maire de Lhuis (Mr PAVIOT) soumet à l'approbation du Conseil Municipal la liste d'assistance médicale gratuite.
Budget vicinal : Mr le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'une lettre de Mr le Sous-Préfet pour l'entretien du chemin vicinal n° 37 entre Seillonnaz et Onglas 3 kms.

MARS 1906

le Conseil Municipal à l'unanimité confirme sa délibération de Février et refuse le vote du Budget vicinal pour l'entretien du dit chemin.

23 MARS 1906

Grands travaux d'installation du bureau de Poste. Demande de l'autorisation de traiter de gré à gré avec l'entrepreneur.
Le Conseil Municipal vote pour l'élargissement du chemin de grande communication n° 10 (le Poulet)

AVRIL 1906

Demande d'une subvention sur les fonds du PARI-MUTUEL pour l'installation d'une fontaine au hameau du Carre.

Répartition de la somme de 117,55 F accordée par l'état à la Cie des Sapeurs-Pompiers.

MAI 1906

Acquisition d'un terrain d'une surface de 0 a 12 pour la somme de 24 F.
permettant l'élargissement du chemin vicinal n° 4 entre Lhuis et Charentonod.

JUIN 1906

Approbation du décompte général des travaux de construction de l'école de fille.

MARS 1926

Réfection du mur de soutènement du chemin de Rix.

Approbation du projet d'achèvement et fourniture du mobilier de l'hôpital hospice.

JANVIER 1936

Vote de 150 F pour l'arbre de Noël à la demande de Mr le Maire afin de désintéresser les fournisseurs ayant offert oranges et friandises

MAI 1936

Vote d'une somme de 50 F, subvention pour l'édification d'un pavillon à l'exposition internationale de Paris qui représentera notre région, afin de faire connaître ses ressources touristiques, sa réputation gastronomique, ses productions agricoles, ses souvenirs historiques...

AVRIL 1956

Mr le Maire soumet à l'assemblée une lettre des habitants des hameaux : le Poulet, le Creux, la Manissière demandant l'installation d'une boîte aux lettres.

LE PREFET DE L'AIN

Bourg-en-Bresse, le 15 décembre 1995

Monsieur Jean-Michel GARIN
Monsieur Thomas-Théo DEMOLLIENS
Mademoiselle Mathilde DEMOLLIENS

Monsieur,
Mademoiselle,

Il m'a été signalé le sauvetage auquel vous avez participé le 23 AOUT 1995 en portant secours à une personne qui gisait inanimée dans une piscine.

La promptitude de votre intervention aussi bien que l'efficacité des gestes effectués sont particulièrement dignes d'éloges.

Je vous adresse mes vives félicitations pour le sang-froid dont vous avez fait preuve en la circonstance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, Mademoiselle, l'assurance de ma considération distinguée.

Philippe RITTER

GARDES MEDECINS 1996

JUILLET

6 - 7 PERROUD
13 - 14 ROBERT
20 - 21 SERRE
27 - 28 PERROUD

AOUT

3 - 4 SERRE
10 - 11 ROBERT
15 ROBERT
17 - 18 PERROUD
24 - 25 SERRE

SEPTEMBRE

31/8 - 1/9 ROBERT
7 - 8 PERROUD
14 - 15 SERRE
21 - 22 ROBERT
28 - 29 PERROUD

OCTOBRE

5 - 6 SERRE
12 - 13 ROBERT
19 - 20 PERROUD
26 - 27 ROBERT

NOVEMBRE

1 - 2 - 3 SERRE
10 - 11 PERROUD
16 - 17 ROBERT
23 - 24 SERRE
30/11 - 1/12 PERROUD

DECEMBRE

7 - 8 ROBERT
14 - 15 SERRE
21 - 22- PERROUD
25 PERROUD
28 - 29 ROBERT
1 (JANVIER) ROBERT

Dr PERROUD 74.39.82.54

Dr SERRE 74.39.71.33

Dr ROBERT 79.87.24.77

LE COMITÉ DES FÊTES

VOUS PROPOSE SON PROGRAMME POUR LA VOGUE ANNUELLE

14 AOUT 1996



BAL GRATUIT avec TRI DANSE à 22 H 00

15 AOUT 1996



COURSE CYCLISTE

Le Tour du BUGÉY en 2 étapes :

- Course en ligne le matin - Départ 10 h 00
- Course contre la montre l'après-midi - Départ 14 h 00 de St Benoit

ANIMATION PERMANENTE AVEC ECOLE DE CYCLISME
à partir de 10 h 00



REPAS CHAMPETRE (midi & soir)



GRAND FEU D'ARTIFICE à 22 H 00



BAL GRATUIT avec TRI DANSE à 22 H 00